

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités menées au sein de l'Ecole de musique de Pulnoy/Saulxures les Nancy, vos enfants peuvent être filmés ou photographiés lors des différentes manifestations organisées (auditions, concerts, démonstrations extérieures,..) Films ou photographies peuvent être diffusés sur notre site internet, notre page Facebook ou dans la presse...

L'article 9 du code civil donne aux individus le droit à la protection de leur image. Ainsi, il vous est possible de vous opposer à la diffusion ou à la publication de l'image ou de la voix de votre enfant.

De même, pour la sécurité de votre enfant mineur, et afin d'éviter tout malentendu lors de la sortie des cours, nous vous demandons de bien vouloir nous déposer une autorisation ou refus de sortie de l'enfant seul.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir compléter les fiches ci-dessous afin de nous préciser dès à présent votre position quant à vos droits.

Cordialement,

Myriam Beyaert, Présidente

---

Je soussigné  
Autorise

\*Oui

\*Non

responsable légal de

\*Barrer la mention inutile

Que l'Ecole de musique de Pulnoy/Saulxures les Nancy photographie ou filme à visage découvert l'enfant ou l'adulte ci-dessus désigné.

---

Autorise

\*Oui

\*Non

\*Barrer la mention inutile

Le professeur de l'enfant à le laisser sortir seul à l'issue de son cours.

---

Autorise

\*Oui

\*Non

\*Barrer la mention inutile

Que le professeur ou responsable dirige l'enfant vers le centre de soins le plus approprié en cas d'urgence nécessité et en cas d'impossibilité de joindre les parents.

Fait à

le 8 Septembre 2023

Signature, suivie de la mention « Bon pour accord, lu et approuvé »